



Le 16 novembre 2021

Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Conseil départemental,
Madame la directrice Académique,
Messieurs et Mesdames les membres du CDEN,

Forte de ses engagements et de ses valeurs, l'UNSA EDUCATION 95 ne cesse de dénoncer les réalités du terrain dans notre département. Cette réalité est bien différente de celle décrite par le ministère.

Les personnels, psychologiquement fatigués, ont besoin de mettre du sens à leurs actions, de la souplesse. Ils (elles) demandent que cessent les injonctions contradictoires, les pressions incessantes. Cette situation de stress, palpable à tout niveau, est un véritable frein au bon fonctionnement des écoles qui sont de plus en plus mobilisées par des demandes institutionnelles incessantes :

- Evaluation d'école (qui doit, nous le rappelons, être organisé sur la base du volontariat)
- Projet d'école
- Plan de continuité
- Réponses aux diverses annonces médiatiques successives et démagogiques du ministère

L'expérimentation « dépistage réactif » met également en tension les équipes. Rappelons-le, il s'agit d'un effet d'annonce du ministère, sans aucune considération pour les incidences

dans les départements, les écoles, sans réelle efficacité sur le traitement de l'épidémie, bien au contraire ! Et pas besoin de l'avis du comité scientifique pour le comprendre !

- « Test à J0 ou J1 » a dit le ministre. Déjà, ce dernier a oublié que la semaine comptait un mercredi et un WE. Le test peut donc être finalement réalisé dans un cas sur deux à J2 voir J3.
- Et sur quel pourcentage d'élèves ?
- Sans oublier qu'un sujet peut être négatif à J0, J1, J2.... Puis devenir positif à J3, J4....

Objectif (louable) : ne pas fermer les écoles. Oui il faut éviter de revivre une fermeture totale comme celle que nous avons vécu en 2020. Mais pas à n'importe quel prix ! N'oublions pas que des départements comme la Lozère, l'Aveyron, la Creuse... connaissent une forte hausse des cas ayant pour origine quelques foyers dans des écoles. Alors qu'est-ce que 7 jours de fermeture d'une classe ou autre comparés à une hausse de cas dont certains, ne l'oublions pas, sont mortels ?

L'UNSA EDUCATION 95 dénonce également le manque de personnel administratif à la DSDEN 95. Ce manque ne permet pas un traitement rapide des dossiers des collègues qui ne parviennent à joindre leur gestionnaire que difficilement. La Loi de la Transformation de la Fonction Publique devait, rappelons-le, mettre en place une relation « agent employeur » de qualité. En réalité cette qualité n'existe pas. Elle crée même de la défiance. Les situations qui découlent de cette carence génèrent un nombre d'interventions des OS exponentiel.

Pour l'UNSA EDUCATION 95, ces constats et exemples ne sont pas à la hauteur des défis posés à notre service public d'éducation. Ils en minent même l'avenir.

Nous avons déjà eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de dénoncer la pénurie de postes.

Soit par manque de moyens alloués, soit par manque de candidatures :

- postes de remplaçants
- PSYEN, de moins en moins nombreux pour une population scolaire en constante progression, nombre de postes au concours insuffisant.
- coordination ULIS et PIAL
- enseignant.es MDPH

- AESH

Les AESH : parlons-en !

Ces personnels chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap... Une priorité de nos gouvernements successifs depuis la loi de février 2005...

- Des accompagnant.es qui travaillent 26 heures dans le 1^{er} degré, 31h dans le second degré
- Parfois sur plusieurs établissements
- Payé.es entre 700 et 800 € sur la base de 26h
- Formé.es de temps en temps.... Pas souvent.... (quoique... plan de formation reçu ce jour-même)
- Qui doivent souvent trouver un second travail pour payer leur loyer
- Que l'on a grande peine à recruter... et pour cause....

Depuis que l'inclusion de l'enfant à besoins particuliers est une priorité nationale, on constatera que les moyens mis au service de cette grande cause ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées....

De même, si la loi de février 2005 sur l'inclusion scolaire était plus que nécessaire, elle n'en prévoit pas les limites. Oui grand nombre d'enfants à besoins particuliers ont leur place à l'école. Et c'est heureux ! Mais certaines situations mettent en difficulté, en souffrance et en danger l'école, des collègues, les équipes, l'élève concerné.e, les autres élèves, et ce malgré les moyens mis en place. Pas une visite d'école, pas une réunion d'informations syndicales sans que ce sujet soit abordé par les équipes. Le 25 novembre prochain est convoqué un groupe de travail sur l'école inclusive. « Enfin » si j'ose dire.... Cela fait deux ans que nous le réclamons ! Oui des moyens sont mis en place, mais dans la limite de cette loi inclusion scolaire qui, elle, n'en a pas ! Nous ne manquerons pas d'informer sur ces sujets de plus en plus sensibles.

Ces constats et les perspectives pour l'avenir ne peuvent que générer une grande inquiétude pour notre Ecole publique. Les orientations arrêtées par le ministère, en particulier le profilage des postes, tendent à démontrer une volonté « idéologique » : celle de lui donner des allures d'entreprises.

L'UNSA EDUCATION 95 regrette que, malgré la crise épidémique, le regard de l'Exécutif sur le service public n'ait visiblement pas évolué. Les agents publics ont pourtant largement contribué à la gestion de cette crise et démontré leur sens profond du service public.

Les métiers de l'éducation souffrent d'un manque d'attractivité. Comme s'il était besoin de le démontrer, l'Education nationale peine à recruter. Nul doute que les rémunérations reconnues bien trop basses et l'absence de loi de programmation en sont les principales causes. On compare tout le temps avec l'Allemagne.... A horaires identiques, nos collègues outre Rhin bénéficient d'une rémunération largement supérieure...

Quant au management du Ministère qui nie le professionnalisme et les difficultés aiguës des personnels, cela accentue largement la crise.

Les collègues, désabusé.es, disent souvent : « *Je tiens pour et grâce à mes élèves* ».

Mais cette motivation connaît ses limites. Notre métier de délégués syndicaux évolue. Nos interventions auprès de collègues, débutants, jeunes ou plus expérimentés, en réelle souffrance, parfois démissionnaires, voire suicidaires, le démontrent. Nous sommes de plus en plus amenés à alerter l'administration sur ces souffrances individuelles et collectives.

Désolé de ne pas terminer cette déclaration de façon plus positive, mais il est également de notre devoir de vous en avertir. Au moins, il ne pourra pas être dit : « nous ne savions pas, nous n'avons pas été alertés ! »

Je vous remercie pour votre attention.